



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 83555

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les difficultés rencontrées par la filière de récupération textile, véritable vecteur d'insertion sociale pour plusieurs milliers de personnes en difficulté en France. La baisse de la qualité du textile collecté et l'augmentation des coûts d'élimination ont déjà provoqué la fermeture de nombreuses entreprises de collecte et de recyclage. C'est aujourd'hui au tour des structures d'insertion d'être menacées, or celles-ci remplissent un double rôle en matière d'insertion, mais aussi en matière d'impact sur l'environnement. Elles s'adressent en priorité dans le domaine de l'insertion aux publics les plus fragiles, avec une majorité d'emplois féminins, mais de plus, elles favorisent la réutilisation au lieu de l'élimination. Emmaüs France, principal opérateur français dans ce secteur, qui emploie près de 2 000 personnes, s'inquiète vivement des conséquences dramatiques que risquerait de créer la disparition de cette filière. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle pourrait prendre pour apporter une réponse adaptée à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83555

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 410